

LES FORAGES TROILUS PRÉSENTENT 6,66 G/T D'ÉQU.-OR SUR 3 M, 1,20 G/T D'ÉQU.-OR SUR 16 M ET 1,13 G/T SUR 21 M, CONFIRMANT L'ÉLARGISSEMENT DE MINÉRALISATION EN AVAL DU PENDAGE SUR 100 MÈTRES SOUS LA FOSSE DU SECTEUR SUD-OUEST DÉCRITE DANS L'EEP

9 février 2021, Toronto, Ontario — Troilus Gold Corp. (TSX : TLG; OTCQB : CHXMF) (« Troilus » ou la « Société ») fait état de nouveaux résultats d'analyse des forages de l'hiver et de l'automne 2020 réalisés dans le cadre du projet aurifère détenu à 100 % par Troilus (« Troilus » ou le « Projet ») situé au centre nord du Québec (Canada). Les résultats des trous de forage suivants ont été obtenus pour le secteur sud-ouest, une cible d'exploration prioritaire qui a été découverte et forée à la fin de 2019 et au début de 2020 (voir figure 1). Ces résultats ont décelé des élargissements de minéralisation en profondeur qui n'avaient pas encore été circonscrits et confirmé la continuité de la minéralisation dans des zones non forées de la fosse proposée dans l'évaluation économique préliminaire (« EEP ») (consulter le communiqué de presse du 31 août 2020).

Les points saillants sont :

- De nouveaux secteurs de teneur plus élevée prolongent la minéralisation connue au moins 100 mètres sous la fosse décrite dans l'EEP pour le puits TLG-ZSW20-203 (voir figure 2) :
 - 1,20 g/t d'équ.-or sur 16 m
 - 6,66 g/t d'équ.-or sur 3 m, incluant 17,92 g/t d'équ.-or sur 1 m
 - 1,13 g/t d'équ.-or sur 2 m, incluant 2,61 g/t d'équ.-or sur 1 m, 2,10 g/t d'équ.-or sur 1 m et 11,76 g/t d'équ.-or sur 1 m
- Un nouveau secteur à haute teneur circonscrit à 50 mètres de surface dans le forage d'extension décrit dans l'EEP TLG-ZSW20-200 (voir figure 3) :
 - 1,44 g/t d'équ.-or sur 6 m et 3,35 g/t d'équ.-or sur 1 m dans une intersection élargie de 1,07 g/t d'équ.-or sur 9 m
- Plusieurs intersections à haute teneur dans des intervalles élargis, situés à 100 mètres sous la paroi de fosse proposée dans l'EEP dans le puits TLG-ZSW20-200, incluant :
 - 20,42 g/t d'équ.-or sur 1 m, 2,05 g/t d'équ.-or sur 1 m et 2,98 g/t d'équ.-or sur 3 m, incluant 8,30 g/t d'équ.-or sur 1 m

« Nous sommes satisfaits des derniers résultats du secteur sud-ouest, qui ont confirmé certains élargissements cibles en aval du pendage et ont aussi décelé de nouveaux secteurs de minéralisation à l'extérieur de l'enveloppe actuelle des ressources minérales et à l'intérieur de la fosse de l'EEP », annonçait Justin Reid, chef de la direction de Troilus. « Mieux encore, nous continuons de relever des domaines à teneur plus élevée au sein de secteurs minéralisés élargis conformes au plus grand gîte du

minerai de Troilus, le secteur Z87, situé à 2,5 km au nord-est. Tandis que nous sommes en train de déterminer l'ampleur et l'étendue du secteur sud-ouest, nous observons également une continuité de minéralisation de secteurs auparavant non forés dans la fosse décrite dans l'EEP et un prolongement continu bien au-delà, ce qui pourrait non seulement rehausser la rentabilité du projet en réduisant le ratio de décapage, mais aussi permettre d'accroître la trajectoire de production dans l'étude de pré faisabilité prévue dans le courant de cette année. Le secteur sud-ouest demeure entièrement ouvert à d'autres agrandissements et restera une cible de forage prioritaire en 2021. »

Le secteur sud-ouest se situe à environ 2,5 km au sud-ouest de l'ancienne mine et de la principale zone de ressources minérales (voir figure 1). Il a été découvert et foré à l'origine à la fin de 2019 et au début de 2020 à la suite de certains travaux de modélisation géologique réalisés récemment par l'équipe technique de Troilus. Des forages sommaires de 8 500 mètres dans ce secteur ont déjà défini une estimation de ressources présumées de 580 000 onces d'équivalent or (22,6 Mt, à une teneur moyenne de 0,80 g/t d'équ.-or).

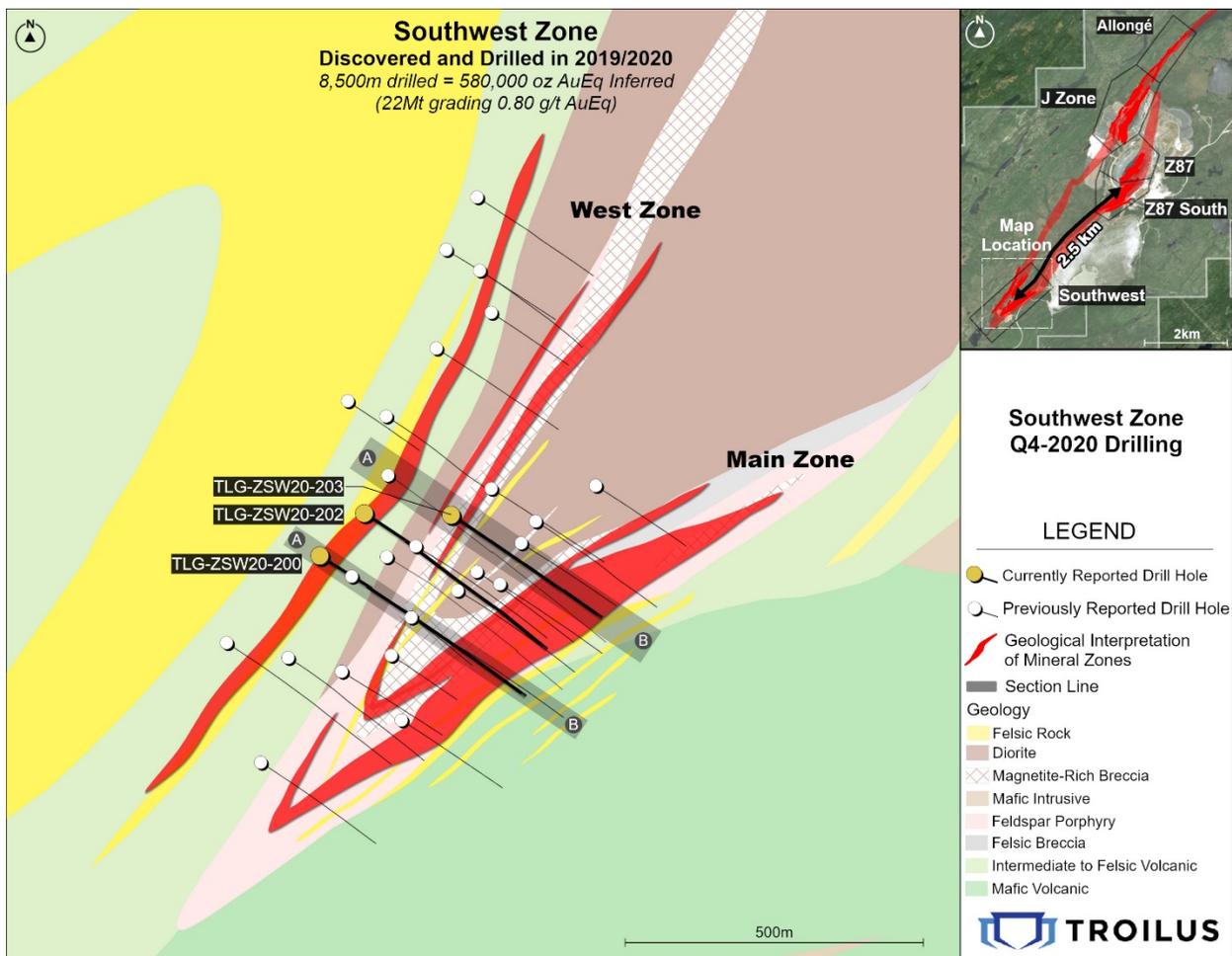


Figure 1 : Localisation des résultats des nouveaux forages dans le secteur sud-ouest

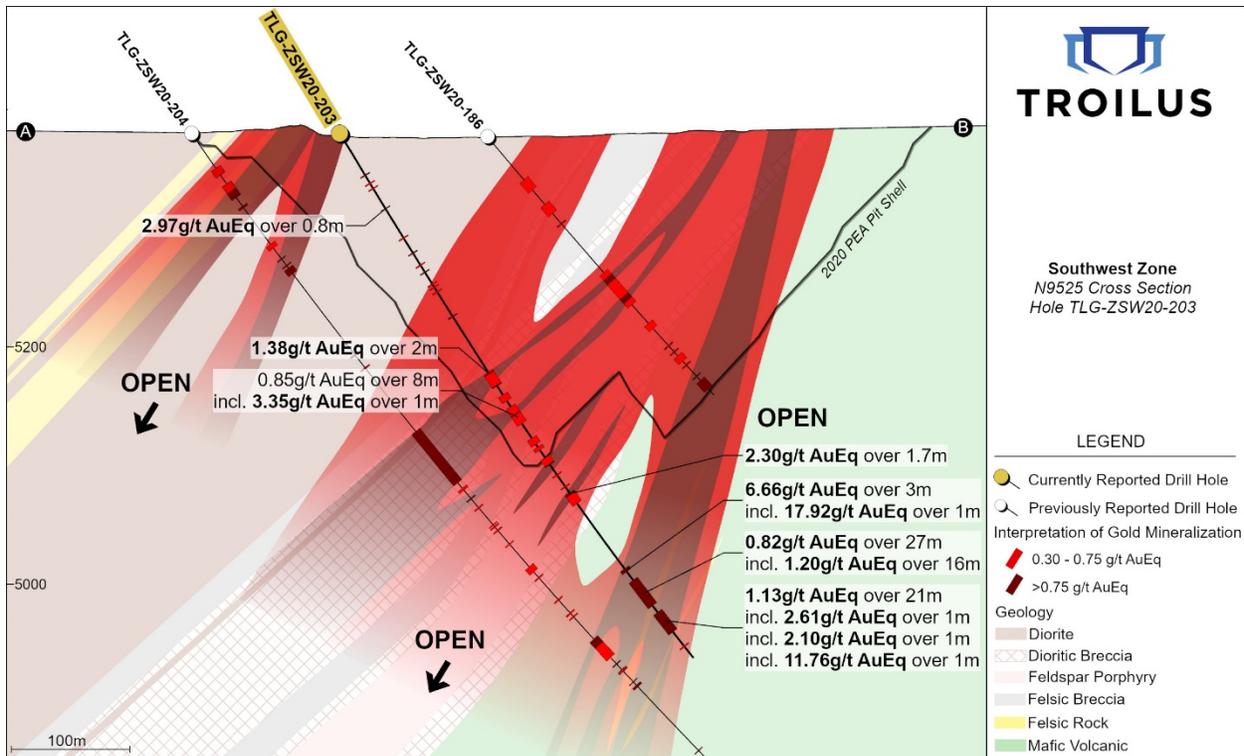


Figure 2 : Section N9525; vue du puits de forage TLG-ZSW20-203

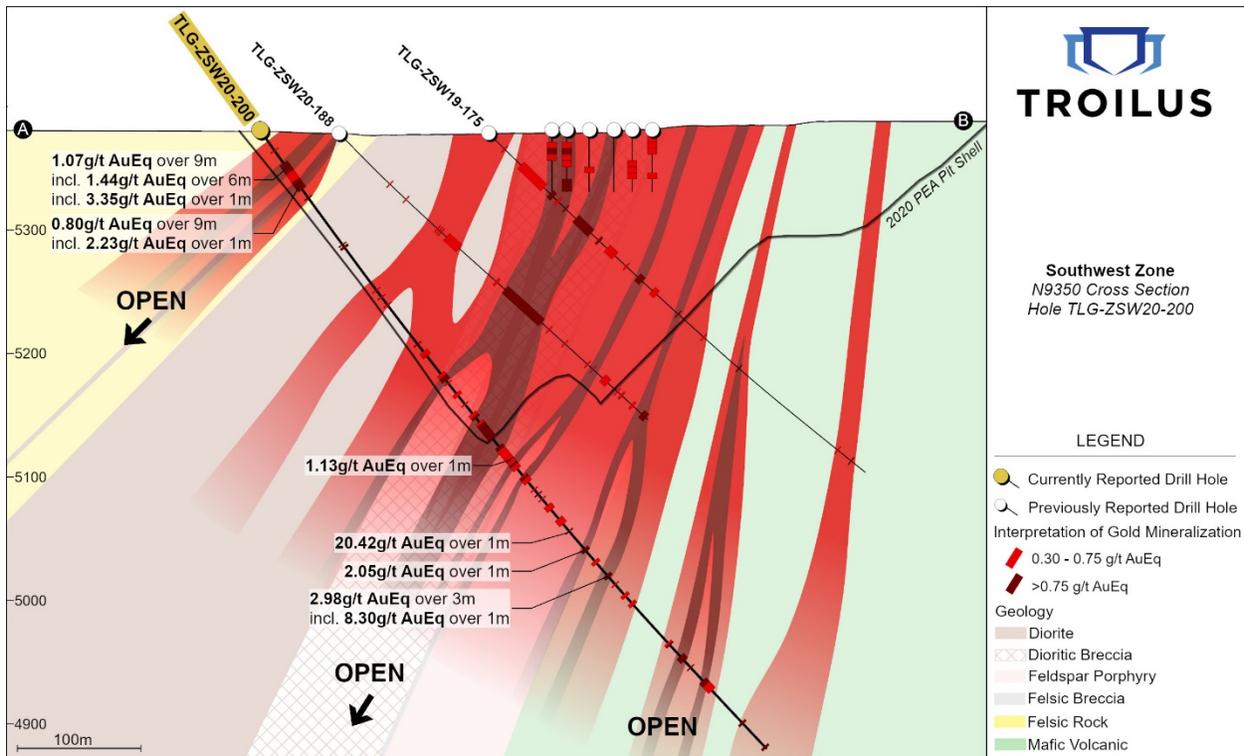


Figure 3 : Section N9350; vue du puits de forage TLG-ZSW20-200

Tableau 1 : Principaux résultats des forages dans le secteur sud-ouest

Trou	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Teneur en or (g/t)	Teneur en cuivre (%)	Teneur en argent (g/t)	Teneur en éq.-or (g/t)
TLG-ZSW20-200							
	33	42	9	1,05	0,006	1,04	1,07
incl.	33	39	6	1,41	0,008	1,31	1,44
incl.	36	37	1	3,30	0,012	3,10	3,35
	50	59	9	0,80	0,001	0,53	0,80
incl.	53	54	1	2,22	0,001	0,90	2,23
	335	336	1	0,98	0,240	1,70	1,31
	410	411	1	20,40	0,002	1,20	20,42
	431	432	1	1,99	0,053	0,25	2,05
	457	460	3	2,91	0,038	2,07	2,98
incl.	459	460	1	8,16	0,067	5,10	8,30
TLG-ZSW20-202							
	116	118	2	0,72	1,190	0,85	1,19
	298	313	15	0,68	0,124	0,62	0,85
incl.	299	303	4	1,06	0,166	0,83	1,29
incl.	307	310	3	0,86	0,142	0,85	1,05
	321	326	5	0,74	0,107	0,88	0,89
incl.	325,1	326	0,9	2,87	0,105	3,40	3,04
	546	551	5	1,12	0,038	0,85	1,18
incl.	546	547	1	4,30	0,085	1,70	4,43
	619	621	2	0,28	0,041	83,35	1,22
incl.	620	621	1	0,44	0,046	149,00	2,08
TLG-ZSW20-203							
	74	74,82	0,82	2,86	0,048	4,20	2,97
	237	239	2	1,33	0,026	1,35	1,38
	278	286	8	0,67	0,111	3,91	0,85
incl.	279	280	1	2,49	0,487	22,50	3,35
	360	361,7	1,7	2,10	0,123	4,20	2,30
	439	442	3	6,54	0,077	2,13	6,66
incl.	439	440	1	17,80	0,078	1,60	17,92
	451	478	27	0,72	0,054	2,91	0,82
incl.	462	478	16	1,06	0,073	4,42	1,20
incl.	462	470	8	1,73	0,096	4,49	1,90
	485	506	21	1,04	0,041	3,38	1,13
incl.	488	489	1	2,52	0,064	0,80	2,61
incl.	497	498	1	2,08	0,011	0,60	2,10
incl.	504	505	1	11,15	0,117	43,40	11,76

**Prendre note que les intervalles de forages décrits dans ce communiqué de presse sont des longueurs de carottes au fond du trou, car la véritable épaisseur ne peut être déterminée avec les données en main.*

Assurance et contrôle qualité

Pendant le programme de forages du secteur sud-ouest en 2020, des échantillons de forages ont été prélevés à partir de carottes de calibre NQ sciées en deux. Une des moitiés a été envoyée pour analyse à ALS Laboratory, un laboratoire commercial agréé, et l'autre moitié a été mise de côté à des fins d'archivage, de contre-vérification et d'analyse ultérieure des résultats. Un programme rigoureux d'assurance et de contrôle de la qualité a été appliqué à tous les échantillons; qui comprenait l'intégration de l'un des étalons minéralisés certifiés et d'un échantillon de référence dans chaque lot de 25 échantillons. Chaque échantillon a été préparé selon la procédure normalisée de concassage à 75 microns (85 % passant) sur des demi-carottes de 500 g. Les échantillons ont fait l'objet d'une pyroanalyse 1-AT (30 g) avec fini par absorption atomique et lorsque les résultats étaient supérieurs à 3,5 g/t d'or, les analyses ont été reprises avec un fini gravimétrique. Pour les échantillons d'assurance et de contrôle qualité, une pyroanalyse de 50 g a été effectuée. Outre les analyses pour l'or, ALS Laboratory a effectué une analyse multiéléments ME-ICP61 pour 33 éléments ICP-AES au moyen de quatre acides.

Expertise d'une personne qualifiée

Les renseignements techniques et scientifiques contenus dans cette présentation ont été examinés et approuvés par M. Bertrand Brassard, titulaire d'une maîtrise ès sciences, géologue principal de projet, et qui est une personne qualifiée selon le Règlement 43-101. M. Brassard est un employé de Troilus et n'est pas indépendant de la Société en vertu du Règlement 43-101.

À propos de la Société Troilus Gold

Troilus Gold est une société d'exploration minière établie à Toronto qui se consacre à des projets d'exploration au stade avancé et au début de la phase de mise en valeur, ainsi que sur l'expansion éventuelle des ressources minérales et la réouverture de l'ancienne mine d'or et de cuivre Troilus. Le terrain minier de Troilus, d'une superficie de 107 326 ha, est situé au nord-est de Chibougamau dans la ceinture de roches vertes Frotêt-Evans, au Québec (Canada). Entre 1996 et 2010, Inmet Mining Corporation a exploité la mine Troilus en tant que mine à ciel ouvert. Cette dernière a produit plus de 2 millions d'onces d'or et près de 70 000 tonnes de cuivre.

Pour de plus amples renseignements :

Caroline Arsenault

Vice-présidente, communications de l'entreprise

+1 (647) 407-7123

info@troilusgold.com

Mise en garde concernant les déclarations et informations prospectives

Les ressources minérales qui ne constituent pas des réserves minérales n'ont pas de viabilité économique démontrée; des facteurs liés à l'environnement, aux autorisations, aux lois, aux titres de propriété, à la fiscalité, au cadre sociopolitique, à la commercialisation ou à d'autres questions pertinentes pourraient avoir des répercussions notables sur l'estimation des ressources minérales révisée. Il n'existe aucune

certitude que les ressources minérales indiquées pourront être converties en réserves minérales présumées. Il n'existe aucune certitude que l'estimation révisée des ressources minérales déclarées se concrétise.

Cette EEP est de nature préliminaire, elle comprend des ressources minérales présumées qui sont considérées comme trop spéculatives d'un point de vue géologique pour qu'on leur impute des considérations économiques qui permettraient de les classer dans la catégorie des réserves minérales et il n'y a aucune certitude que les résultats de l'EEP se concrétiseront. La rentabilité des ressources minérales qui ne sont pas des réserves minérales n'a pas été établie. L'EEP peut faire l'objet d'un certain nombre de risques et d'incertitudes. Consultez l'information qui suit ainsi que le dernier rapport technique de la société accessible sur SEDAR afin d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant les principales hypothèses, les paramètres, les méthodes et les risques liés à la détermination de l'information qui précède.

Le présent communiqué de presse contient des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne en vigueur sur les valeurs mobilières. Les déclarations prospectives comprennent, mais sans s'y limiter, les déclarations concernant les résultats du programme de forages en cours sur la société, le potentiel de croissance et les éventuels aspects économiques du projet et l'état des connaissances de la Société à l'égard du projet; le potentiel de développement et le calendrier du projet; l'estimation des ressources minérales; la réalisation des estimations des ressources minérales; le moment auquel aura lieu de l'exploration future prévue et son ampleur; les résultats attendus du programme de forage prévu de la Société pour 2021 et leurs incidences éventuelles sur l'importance potentielle estimée des ressources minérales; les coûts des activités futures; les coûts en capital et les coûts d'exploitation; les résultats des activités d'exploration; la capacité prévue des investisseurs de continuer à profiter des faibles coûts de découverte de la Société, de l'expertise technique et du soutien des collectivités locales. De façon générale, les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots évoquant l'avenir comme « planifie », « prévoit », « s'attend à », « budgétiser », « planifié », « estimations », « envisage », « vise », « poursuit », « anticipe », « estime que » ou des variations, y compris dans la forme négative, de ces termes, expressions ou énoncés qui indiquent que certains événements, actions ou résultats « pourraient » ou « pourront », « survenir », « être réalisés » ou « être atteints ». Les énoncés prospectifs sont formulés sur la foi de certaines hypothèses et d'autres faits importants qui, s'ils sont erronés, pourraient faire en sorte que les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus par Troilus soient considérablement différents des résultats, du rendement ou des réalisations explicitement ou implicitement évoqués dans ces déclarations. Ces énoncés et renseignements se fondent sur de nombreuses hypothèses concernant les stratégies commerciales actuelles et futures et le contexte dans lequel Troilus exercera ses activités à l'avenir. Certains facteurs importants susceptibles d'entraîner une différence significative entre les résultats, le rendement ou les réalisations obtenus et ceux évoqués dans les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les fluctuations des taux de change, le climat économique mondial, la dilution des actions, la volatilité du cours des actions et la concurrence. Les énoncés prospectifs sont soumis à des risques connus et inconnus, à des incertitudes et à d'autres facteurs importants qui peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, le rendement ou les réalisations de Troilus soient sensiblement différents de ceux exprimés ou sous-entendus par ces énoncés prospectifs, y compris, mais sans s'y limiter : l'absence de garantie que le programme d'exploration entraînera un accroissement des ressources minérales; les risques et incertitudes inhérents aux estimations des ressources minérales; l'impact que la pandémie de COVID-19 peut avoir sur les activités de la Société et l'économie en général; l'impact de la reprise après la pandémie de COVID-19 et son impact sur l'or et d'autres métaux; l'obtention des autorisations nécessaires; les incertitudes commerciales générales, économiques, concurrentielles, politiques et sociales; les prix futurs de l'or et des autres

métaux; les accidents, les conflits de travail et les pénuries; les risques environnementaux et autres risques affectant l'industrie minière, y compris, sans s'y limiter, les risques et incertitudes énoncés dans le dernier avis annuel de la Société, dans le rapport technique à déposer et dans d'autres documents d'information continue de la Société disponibles sous le profil de la Société sur le site www.sedar.com. Même si Troilus a tenté de déterminer les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient très différents de ceux qui figurent dans les énoncés prospectifs, d'autres facteurs pourraient faire en sorte que les prévisions, estimations et attentes à l'égard des résultats ne sont pas réalisées. Il n'existe aucune garantie que de tels énoncés s'avéreront exacts, puisque les résultats obtenus et les événements futurs pourraient être très différents de ceux anticipés et formulés dans ces énoncés. Par conséquent, les lecteurs ne doivent pas accorder un crédit indu aux énoncés prospectifs. Troilus ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, sauf lorsque les lois en vigueur sur les valeurs mobilières l'exigent.